

# La Gazette Harnésienne

NUMÉRO  
342  
FEVRIER  
2020

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Harnes dynamique et solidaire !

P. 10



## PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020.

Durant cette période pré-électorale, les collectivités locales doivent faire preuve de prudence en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

C'est pourquoi j'ai choisi de me conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus rédiger d'éditorial dans les publications de la Ville.

La publication de l'éditorial de La Gazette Harnésienne est donc suspendue.

# SOMMAIRE

- 03** ZOOM SUR
- 04** RETOUR EN IMAGES
- 06** CULTURE
- 08** SPORT
- 09** CADRE DE VIE
- 10** VŒUX
- 14** SOLIDARITÉ
- 16** JEUNESSE
- 17** VIE MUNICIPALE
- 18** INFOS PRATIQUES
- 19** REGARD SUR LE PASSÉ

N° 342 - FEVRIER 2020

MENSUEL D'INFORMATION  
6100 exemplaires

Rédaction et administration  
Mairie, Grand' Place  
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,  
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges  
Tél. : 03.21.20.05.20





## LE MIEL ET LES ABEILLES HARNÉSIENNES

D'ici mars, un rucher communautaire va voir le jour au sein de l'espace Mimoun. Gage de développement de la biodiversité alentour, le rucher communautaire permettra aussi aux Harnésiens passionnés d'apiculture d'œuvrer en toute sérénité et sécurité.

Quelques Harnésiens apiculteurs dans l'âme devraient sauter de joie. La mairie a voté, lors du Conseil Municipal du 11 décembre et à l'unanimité, une convention d'occupation précaire et révoquant, à titre gratuit d'installation et de suivi d'un rucher communautaire avec l'association «Abeilles des Terrils».

Concrètement, le terrain en schiste situé à l'espace Mimoun, près de la Cité Bellevue, est prêté gracieusement et temporairement à l'association afin d'y développer l'apiculture. Le rucher, en cours de réalisation, pourra accueillir jusqu'à huit ruches et ce, au vu de la surface potentiellement butinable par les abeilles. «Le nombre de ruches est lié au potentiel qu'elles ont autour. Par exemple, pour 1kg de miel, les abeilles doivent butiner entre un million et un million deux de fleurs sur un secteur d'environ 3km autour de la ruche», explique Daniel Kania, président de l'association «Abeilles des Terrils», qui va gérer le site.

Les Harnésiens sont évidemment prioritaires quant à l'occupation des lieux mais les extérieurs ne sont pas exclus ! Pour le moment, deux Harnésiens se sont manifestés. L'un possède déjà une ruche dans son jardin et souhaite la transférer dans le rucher. Le second est en formation à l'école-rucher de l'association afin d'y acquérir les connaissances nécessaires pour gérer une colonie

d'abeilles. Au delà de son intérêt pour la biodiversité présente (les nouvelles essences d'arbres plantées sur la Coulée Verte ne sont pas loin et bénéficieront de la pollinisation), le rucher communautaire servira d'outil pédagogique. Entre visites du rucher et interventions de l'association, les petits écoliers apprendront notamment le rôle et l'importance des abeilles.

Plus d'informations auprès de la Mairie ou sur le site de l'association [www.abeillesdesterrils.com](http://www.abeillesdesterrils.com)

### EN CHIFFRES

8

RUCHES

45 JOURS

DE VIE EN ÉTÉ POUR UNE ABEILLE

1 MILLION

DE FLEURS À BUTINER POUR PRODUIRE 1 KG DE MIEL

35/38°

TEMPÉRATURE À L'INTÉRIEUR D'UNE RUCHE

## RETOUR EN IMAGES

Entre sport, sorties au cinéma ou encore activités manuelles et culinaires, les journées à l'ALSH de Guillard étaient bien remplies fin décembre !

Samedi 11 janvier, Yolande Dilly et Jean Knapowski renouvelaient leurs vœux devant leurs proches, à l'occasion de leurs noces de diamant. Nous leur adressons nos félicitations !



Début janvier, les conseillers du quartier des Sources avaient convié les enfants de 2 à 12 ans afin de fêter l'épiphanie en magie, autour d'un goûter-spectacle.



Début janvier, le service technique organisait une collecte de sapins sur la Grand' Place. Ceux-ci ont ensuite été broyés et les copeaux restitués aux propriétaires.



Les c  
e  
dé  
mar

### + DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : [www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)  
Facebook : *Harnes*  
Twitter : *@VilledHarnes*



Fin décembre, les conseillers du quartier de la Gaillette avaient invité les enfants pour fêter Noël. Au programme : un spectacle de marionnettes, des sculptures de ballons et un goûter, en présence du père Noël.



Dans le cadre du dispositif de participation citoyenne, un protocole conclu pour une durée de trois ans a été signé entre la commune, l'Etat représenté par le Sous-Préfet et la Direction Départementale de la Sécurité Publique. Pour rappel, ce dispositif vient en complément de ceux déjà existants (Police Municipale, vidéo-protection, ARS, partenariats avec la Police Nationale...). Basé sur un principe de solidarité et de bienveillance entre les habitants, ce nouvel outil a pour but de contribuer à la vigilance collective, de développer une culture de sécurité, de renforcer le contact entre la Police et les riverains et de mettre en place des actions de prévention au niveau local.



Fin décembre, un concert de gospel était organisé à la Résidence Autonomie Ambroise Croizat, afin de célébrer Noël. Une attention appréciée de tous les résidents.

Les conseillers des quartiers du Grand-Moulin et de la Souchez ont fêté les rois en magie début janvier. Au programme : spectacle de marionnettes, sculptures de ballons et goûter gourmand pour tous.

## UNE NUIT «FEEL GOOD» AU SERVICE DE LA LECTURE !

Samedi 18 janvier, la Médiathèque La Source proposait un voyage littéraire pour déconnecter du quotidien. Pour sa première édition, la nuit de la lecture a rencontré un vif succès !

Traduit depuis la langue de Shakespeare par «réconfortante», la lecture «Feel Good» est un phénomène récent qui s'est emparé des rayons littérature. Pour bien comprendre les enjeux de cette tendance positive et bienveillante, la Médiathèque proposait de nombreuses animations détox et bien-être à destination des familles.

Au programme : des séances de Sophrologie animées par le centre de bien-être «L'Instant Présent», des sessions de massages sonores, un atelier cuisine en lien avec le C.C.A.S, sans oublier le moment «réconfortant» en compagnie de Carène Ponte, autrice spécialisée dans la littérature «Feel Good» et cocooning.

Un moment unique et emprunt de plénitude, accentué par le cadre résolument «zen» de la Médiathèque. De quoi se ressourcer et commencer l'année avec la pêche !

*Retrouvez le programme complet sur le site de la ville.*



## LA MÉDIATHÈQUE EN DOUCEUR



Au mois de février, la Médiathèque vous propose différents ateliers autour du cocooning, de la détente et de la détox, tout comme en janvier !

- Mardi 4 février, de 9h30 à 10h30 : **atelier massage bébé**, animé par le service de Protection Maternelle et Infantile.
- Mercredi 5 février : **atelier «les p'tits créateurs»**, de 16h à 17h, pour les 3/6 ans ; puis atelier **«labo créatif»** de 14h à 15h30, pour les 7/11 ans.
- Samedi 8 février, de 10h30 à 11h : **petits petons lire** (racontines en douceur), pour les 0/4 ans.
- Mardi 11 février, de 9h30 à 10h30 : **atelier réflexologie plantaire** des tout-petits, animé par le service de Protection Maternelle et Infantile.
- Mardi 11 février, de 14h à 16h : **l'instant créa**, atelier créatif pour adultes.
- Mercredi 12 février, à 15h30 à 16h15 : **soupes d'histoires**, pour les 5/10 ans.
- Samedi 15 février, de 10h30 à 12h : **atelier des sens en famille**, animé par Catherine Frimat, centre de bien-être «L'instant présent», dès 8 ans, en famille.
- Mercredi 19 février : **atelier numérique «la boîte à bidouilles»**, de 14h à 16h pour les 6/11 ans et de 16h à 18h pour les 12/99 ans.
- Samedi 22 février, de 14h à 15h30 : **la boîte à jeux (jeux de société)**, dès 8 ans, en famille.
- Samedi 29 février, de 10h30 à 12h : **créaFamille (atelier créatif)**, pour les 8/99 ans.

## L'IRLANDE ET LE RÉTRO S'INVITENT AU PREVERT !



Un film culte et de la musique irlandaise, quoi de mieux pour égayer les journées pluvieuses de février ?

**D**ans le cadre des séances ciné-rétro, le Centre Culturel Jacques Prévert organise une **projection de «Touchez pas au Grisbi», le 22 février**. Si vous ne connaissez pas ce film culte ou si vous souhaitez le redécouvrir, sortez votre agenda ! Les amoureux du septième art se délecteront devant le jeu d'acteur du talentueux Jean Gabin alias Max et les débuts prometteurs de Lino Ventura ! L'histoire ? Max-le-menteur et Riton viennent de réussir le coup de leur vie : voler 50 millions de francs en lingots d'or à Orly. Mais Riton ne peut s'empêcher de parler du magot à sa maîtresse Josy... Ah les femmes ... !

Si vous aimez la bière et les pubs sombres irlandais, vous appréciez sans aucun doute la musique qui va avec ! On vous conseille de ne pas manquer le **concert irlandais du 20 mars prochain**. Organisé depuis plus de dix ans, le concert remporte toujours un franc succès. Cette année, deux groupes ont été conviés. Les Celtic Heritage (dans la lignée des Dubliners. Gagnant du Showcase au festival de Ballyshannon 2019) et les Bene & Cormac Band (le jeune violoniste Benedict Morris a été consacré meilleur jeune musicien traditionnel par la BBC radio 2019).

*«Touchez pas au Grisbi» de Jacques Becker, le 22/02 à 15h. Durée : 1h34. Tarif plein 5€. Tarif réduit 4€. Tarif groupe 2,70€. Concert irlandais le 20/03 à 20h30. Tarif plein 8,25€. Tarif réduit 5,15€. Tarif groupe 3,10€. Prévenez les jeudis matin ou sur rendez-vous au Centre Culturel J Prévert.*

## PENSEZ AUX VACANCES À LA MAISON DES CLAQUOTS

**Située à Vendres, dans le Languedoc-Roussillon, la Maison des Claquots est un lieu idéal pour y passer vos prochaines vacances.**

La Maison des Claquots dispose de 4 logements meublés de 8, 6, 4 et 2 places.

Les locations se font à la semaine de janvier à juin et de septembre à décembre, et à la quinzaine pour juillet et août.

Les demandes de locations pour l'année 2020 seront enregistrées à partir de janvier.

*Renseignements : Edith Saison, au Centre Culturel Jacques Prévert, au 03.21.76.21.09. Tarifs disponibles sur le site internet de la ville : <http://www.ville-harnes.fr/-La-Maison-des-Claquots->*

## UN DOJO FLAMBANT NEUF !



Avec le remplacement de 175 tatamis, le dojo retrouve des couleurs !

**Les judokas et les aikidokas vont être comblés ! Début janvier, de nouveaux tatamis ont été installés dans la salle du dojo. Explications.**

Située au complexe sportif Mimoun, la salle du dojo Doremieux date de 1985 et propose 300m<sup>2</sup> de surface d'évolution. Idéale pour la pratique sportive de l'Aïkido ou du judo, cette dernière avait besoin d'un rafraîchissement de ses équipements. C'est désormais chose faite avec le remplacement de 175 tatamis sur l'ensemble de la surface.

De fabrication allemande, ces derniers sont désormais conformes aux exigences de la Fédération Française de Judo et offrent un meilleur amortissement lors des chutes. Enfin, pour l'anecdote, les anciens tapis ont été répartis sur les autres complexes de la ville et profitent désormais aux associations.

Ces nouveaux aménagements représentent un investissement de 15 500€ au service du sport pour tous.

## UN TOURNOI POUR LANCER 2020 DANS LES FILETS !



Du beau jeu et du fair-play

**Pour bien démarrer l'année 2020, les amateurs du ballon rond avait renfilé les crampons à l'occasion d'un grand tournoi de foot en salle organisé par l'UAS Harnes. Répartis sur 3 jours, 500 jeunes ont répondu présent pour partager un moment festif et sportif.**

Les festivités ont débuté le vendredi 3 janvier avec un tournoi inter-entreprises regroupant 12 équipes et célébrant la victoire de l'entreprise Mac Cain. Le lendemain, 20 équipes du secteur et de la région Parisienne étaient réunies pour le challenge U10 Eric Divry, en mémoire de l'ancien dirigeant du club. Au coup de sifflet final, l'équipe Paris Acasa Futsal s'est finalement inclinée 4-2 face à l'US Vermelles, méritante et combative sur les actions.

Changement de catégories pour la journée du dimanche avec un rassemblement des U8-U9 regroupant 24 équipes le matin et 10 équipes U6-U7 l'après-midi. Une journée placée sous le signe du plaisir et du fair-play, sans classement à la clé.

Belle année au club !

## DES FRUITS AU BOIS DE FLORIMOND !



Vingt arbres fruitiers ont été plantés

**La commune poursuit l'opération de reboisement initiée en fin d'année dernière. Bientôt fleuriront pommiers et autres fruitiers.**

Il fait certes un peu froid mais si vous avez coutume d'arpenter les chemins du Bois de Florimond ou les Berges de la Souchez, histoire de prendre l'air, vous aurez sûrement déjà remarqué qu'un verger est sorti de terre !

Ce verger, d'une superficie de 1 hectare, a été planté par les services techniques de la ville en décembre dernier.

Pourquoi avoir coupé les précédents arbres ? Au vu de leur état de pourrissement avancé, ils menaçaient la sécurité des environs et avaient commencé à tomber. Ces saules, pour la plupart, ont été abattus et broyés en novembre 2019 avant de laisser place à de jeunes arbres fruitiers. Lesquels raviront les Harnésiens puisque les fruits seront laissés à leur disposition ! Une bonne raison pour en prendre soin ! Pommes, poires, prunes et cerisiers..., les vingt arbres fruitiers ont coûté 726,20 euros HT.

D'une superficie de 19 hectares, le Bois de Florimond sera reboisé sur une période de dix ans.

## UNE SUBVENTION POUR LA REFORESTATION

**En lien avec l'opération de reboisement menée par le service technique de la ville, l'association Canopée Reforestation a accordé une subvention.**

Fin janvier a eu lieu la suite de l'opération reboisement du Bois de Florimond en présence de la société Azurial, en charge du déboisement, et de l'association Canopée Reforestation, engagée pour le reboisement du Nord-Pas-de-Calais.

Programmée sur deux jours, cette nouvelle intervention du service technique a été l'occasion pour des classes d'écoliers de participer à la plantation des arbres (Ils avaient un peu plus tôt dans la semaine reçu la visite du service technique afin d'apprendre la manière de planter un arbre). C'était aussi l'occasion pour Alice Louis, coordinatrice à l'association Canopée Reforestation, d'assister à l'évènement et symboliser de façon concrète pour les petits, l'octroi de la subvention au programme. Ce dernier a été salué pour son intérêt pédagogique et environnemental. Canopée Reforestation a accordé une participation financière par sujet planté.





**+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES**



Site : [www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)  
Facebook : [Harnes](https://www.facebook.com/Harnes)  
Twitter : [@VillededeHarnes](https://twitter.com/VillededeHarnes)

# L'UNION FAIT LA FORCE !

La traditionnelle Cérémonie des Vœux du Maire à la population s'est déroulée ce vendredi 24 janvier au complexe sportif André Bigotte. Après quelques douces notes de musique interprétées par nos sociétés musicales harnésiennes, Hervé Degorgue, président de l'association le Prévert, et Franck Galinier, président de l'Union Commerciale et Artisanale ont pris la parole. Le premier magistrat a ensuite présenté ses vœux devant une salle comble !

Que de monde ce vendredi soir là ! Les Harnésiens s'étaient rassemblés en masse pour cette Cérémonie des Vœux marquant la fin de l'année 2019. Chacun aura compris que la perspective des élections municipales (et dans un souci de respecter les obligations légales), ne permet pas de dresser un bilan détaillé et habituel des projets réalisés pour l'année écoulée et pour celle à venir.

Philippe Duquesnoy s'est néanmoins attaché à souligner le rôle primordial des Harnésiens comme celui de tous les acteurs de la vie économique et sociale locale, *«l'ensemble des forces vives qui concourent à sa réussite»* et à son *«attractivité grandissante et indéniable»*.

Tous font de Harnes ce qu'elle est, c'est à dire une ville dynamique portée vers l'avenir et qui n'oublie pas pour autant son passé, ses anciens, ses racines *«solidement ancrées..., avec des capacités d'innovation, un cadre de vie et un environnement de qualité qu'il nous faut préserver et développer»*.

L'attractivité d'une commune se définit également par son tissu économique à l'image de *«notre zone d'entreprise et le développement économique qu'elle génère»* mais aussi par la qualité de ses services de proximité. A l'heure où le commerce en ligne détruit les petits commerces locaux et les artisans, Harnes peut encore être fière de *«ses commerces de proximité qui demeurent quoi que l'on dise»*, a précisé le premier magistrat.

Et demain ? Harnes est une ville *«d'histoire, de culture, de fraternité, de sport, une ville où il fait bon vivre et qui par son esprit convivial et tolérant sait rassembler aujourd'hui, au-delà des différences»*. Harnes brille par l'engagement de ses citoyens et leur implication dans le monde associatif, culturel comme sportif. Pour preuve, la nouvelle médiathèque enregistre déjà 2000 inscrits 4 mois après son ouverture et le projet Harnes 2024, base des JO, fédère déjà l'ensemble de la communauté associative sportive et plus encore. L'union fait la force !

Harnes est encore *«une ville citoyenne, engagée, participative et solidaire»*. Rappelons pour exemple la récente signature de la Convention de Participation Citoyenne liant la commune et la Police Nationale et où 17 habitants se sont portés volontaires pour la sécurité de tous, le souhait commun !

Enfin, en cette dernière année de mandat, Philippe Duquesnoy a tenu à remercier les élus qui ont oeuvré à ses côtés depuis six ans. *«Etre élu, c'est avant tout un engagement, celui de porter en soi le sens de l'intérêt général»*. 2020 sera, encore et toujours, empreinte de solidarité et de partage.



Les sociétés musicales harnésiennes au rendez-vous des vœux

## DES COMMERÇANTS PROCHES DE VOUS

Invité à prendre la parole pour représenter les commerçants de Harnes, Franck Galinier, président de l'Union Commerciale et Artisanale, a salué le maintien global du tissu commercial malgré un contexte où les achats en ligne s'accroissent.

Les commerces de proximité se maintiennent à Harnes ! C'est ce que constate avec bonheur Franck Galinier. «*On me dit souvent qu'il y a moins de commerces à Harnes qu'auparavant. C'est vrai mais il faut rappeler que c'est une réalité qui touche toutes les villes de France... Avec un peu de recul, Harnes dispose encore d'un bon tissu commercial... Nous enregistrons même des créations régulièrement*». Il en a d'ailleurs profité pour saluer les nouveaux commerçants installés à Harnes en 2019.



Franck Galinier, président de l'UCA

Malgré cette tendance générale des consommateurs à favoriser les achats sur le net, Franck Galinier a insufflé un vent d'optimisme quant aux modes de consommation des Harnésiens. C'est d'ailleurs un moyen de maintenir le lien avec nos aînés, lesquels souffrent parfois de solitude ! Il est vrai qu'aller chercher sa baguette tous les matins permet d'entretenir des liens forts et indispensables avec les commerçants de sa localité. «*C'est surtout du vivre ensemble et du lien social !*». N'est-ce pas plus enrichissant, convivial et qualitatif ? «*Les commerçants et artisans locaux vous apportent du service, vous connaissent, et dépendent beaucoup plus de votre satisfaction... La consommation de proximité est un choix important... Les services de proximité sont obligatoirement de qualité et pas nécessairement plus chers*», a-t-il souligné. Franck Galinier a su trouver les bons mots afin de promouvoir l'offre et les services des commerçants et donner envie aux Harnésiens de pousser la porte en 2020 de nos nombreux commerces.

## EN CHIFFRES

54

COMMERCES SUR LA COMMUNE

## HARNES, UNE VILLE SOLIDAIRE ET INVESTIE

Porte-parole des associations harnésiennes le temps de la Cérémonie des Vœux du Maire, Hervé Degorgue, président de l'association Le Prévert, a mis en exergue la solidarité et l'investissement des habitants au sein de la commune.

La densité du tissu associatif harnésien est telle qu'elle fait la fierté de Philippe Duquesnoy comme des bénévoles investis tout au long de l'année. Hervé Degorgue s'est exprimé au nom de ces associations. Il est lui même président de l'Association Le Prévert ; président honoraire de l'Aïkido-Club de Harnes ; président honoraire de l'Harmonie de Harnes et Maire-adjoint honoraire de la ville de Harnes.

C'est tout naturellement qu'il a souhaité, lors de la Cérémonie des Vœux à la population, honorer et mettre en lumière le travail des présidents, des membres de bureaux et des conseils d'administration, des bénévoles. Qu'importe leur âge et leur domaine, ils œuvrent au bon fonctionnement et rayonnement de leur association. «*Les associations témoignent à elles seules de cet esprit de solidarité qui anime notre ville*». Cette solidarité si chère par les temps qui courent est un réel atout pour une commune. Elle permet d'aller de l'avant.

«*Emettons le vœu tous ensemble ce soir, qu'aucun pouvoir, qu'aucune idéologie, ne puisse un jour décourager, ou mettre fin à toutes ces bonnes volontés, mettre fin au travail de celles et ceux qui aiment donner de leur temps pour le bien commun, pour le bonheur des autres*», a-t-il souhaité rappelant que malheureusement «*à l'heure des réseaux sociaux, du tout écran, du numérique ou tout va et doit aller toujours plus vite, de ces outils censés nous rapprocher, il semble paradoxalement que nous nous éloignons les uns des autres plus que jamais*».

Il semble qu'à Harnes l'on soit épargné des dégâts de l'individualisme. Espérons que cela perdure !



Hervé Degorgue, président du Prévert



Le Conseil Municipal

## LA MAISON OUVERTE VOUS PROPOSE...



Venez découvrir la Maison Ouverte «Belle Vie» au 17 route de Lens

Ce mois-ci, la Maison Ouverte vous propose divers rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

- Créez votre «sweat personnalisé» ! Opération menée dans le cadre de l'action «Être une femme en 2020». Le sweat vous sera offert par le CCAS.
- La fête du Carnaval aura lieu le 26 février. Confectionnez votre déguisement à la résidence autonomie.
- Venez fêter mardi gras le mardi 25 février à partir de 13h30. Vous découvrirez la marelle imaginée par les habitants du quartier Bellevue.

*Ces ateliers vous intéressent ? N'hésitez pas à vous inscrire au CCAS au 03.21.69.81.79.*

## UN CLUSTER POUR ENCADRER L'OFFRE AUX SENIORS

**Nos seniors restent des cibles pour les fraudeurs. Harnes vient d'adhérer à une solution de contrôle.**

Le maintien à domicile est un choix de plus en plus plébiscité. Pour des raisons financières comme pour des raisons de cœur. Les seniors ont besoin d'un espace de vie aménagé, sécurisé. Un vrai marché pour des personnes parfois peu scrupuleuses... Afin de stopper le démarchage sauvage, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois vient de créer le Cluster Senior. C'est un ensemble d'entreprises proposant des solutions/services adaptés et favorisant le maintien à domicile. Les postiers feront office de relais. Harnes vient d'adhérer au projet et sera une ville pionnière.

*Plus d'informations sur [www.cluster-senior.fr](http://www.cluster-senior.fr) ou au 07.85.81.99.12*



## JOYEUX ANNIVERSAIRE KASIMERA !



Harnésienne de cœur, Kasimera a passé 95 ans dans sa maison

**C'est l'une des plus anciennes résidentes de la ville de Harnes. Kasimera Kozlowski a fêté ses 100 ans le 23 janvier dernier.**

Arrivée à l'âge de 5 ans à Harnes avec ses parents, Kasimera n'a plus jamais quitté notre chère ville et surtout sa maison d'enfance dans le quartier de la cité d'Orient. C'est d'ailleurs là-bas qu'elle vient de fêter ses 100 ans entourée de sa famille. D'origine Polonaise, Kasimera est arrivée durant la période d'immigration des années 20. Son papa est devenu mineur à la fosse 21 et sa maman était couturière. Mariée un peu après la Seconde Guerre, Kasimera a eu deux enfants. Veuve depuis 45 ans, c'est un de ses fils qui continue de s'occuper d'elle. On lui souhaite un joyeux anniversaire !

## UNE PIZZA ACHETÉE POUR UNE PIZZA OFFERTE AUX HARNÉSIENS EN DIFFICULTÉ



Christine et Thierry ont décidé d'offrir des pizzas aux plus nécessiteux

En ce début d'année, les bonnes résolutions de chacun vont bon train. C'est vers le volet solidaire que Christine et Thierry, gérants de la pizzeria Formano à Harnes, ont décidé d'orienter la leur.

Le couple a choisi de s'investir pour les personnes en situation de précarité. Ainsi les clients de la pizzeria pourront, s'ils le souhaitent, prépayer une pizza de 5 euros. Pizza qui sera offerte à une personne repérée en difficulté par le CCAS de Harnes.

«Nous connaissons bien les failles en difficulté et pourront les distribuer à bon escient», précisent les gérants qui se sont associés pour l'occasion au CCAS de Harnes. Une affiche comptabilisant le nombre de pizzas à distribuer sera mise en avant au-dessus du comptoir.

L'opération débute en février 2020. En voilà une belle initiative citoyenne et solidaire !

## «ETRE UNE FEMME EN 2020» : AFFIRMEZ-VOUS !

En Mars, on célèbre la femme et Harnes s'attache, comme l'an dernier, à mettre en lumière les Harnésiennes. Le CCAS renouvelle son opération avec «Être une femme en 2020».

A la fois mère nourricière, épouse, oreille attentive, collègue dévouée... la femme est partout. Elle a lutté, et luttera toujours, pour les futures générations. Elle mérite bien qu'on la mette en lumière !

Le 8 mars prochain célébrera la journée internationale des droits des femmes et nombreuses sont les Harnésiennes à attendre le retour de l'opération «Être une femme». Organisée par le CCAS, la première édition en mars 2019 avait été un succès. Place à l'édition 2020 ! Cette année mesdames, vous êtes invitées à personnaliser gratuitement un sweat shirt, lequel vous sera offert pas le CCAS.

La customisation sera réalisée par les couturières bénévoles de la Maison Ouverte et en fonction de votre créativité. Faites vous plaisir !

Pour participer, contactez Aimée Dufay, socio esthéticienne, au 03.21.69.81.79. Elle vous accompagnera dans votre projet.

La restitution de votre sweat shirt personnalisé aura lieu le mercredi 11 mars à 18h à la salle Abel Giniaux du CCAS Lucien Chevalier. Rendez-vous autour d'un buffet dinatoire. De nombreuses surprises, bonne humeur et convivialité seront de la partie !



## LA POLICE À L'ÉCOLE !

En décembre dernier, les CE2/CM1 de Mme Houseaux à l'école Jean Jaurès ont reçu la visite de la Police Municipale et de la Police Scientifique.



**N**on pas que les petits aient fait des bêtises, loin de là ! Ils se sont juste lancés dans l'écriture d'un roman policier et souhaitent le faire lire à de vrais professionnels.

Tahar et Laurent de la Police Municipale ainsi que Sébastien et Théo de la Police Scientifique ont accepté de rencontrer nos petits romanciers en herbe afin de leur accorder une interview et leur livrer leur appréciation positive.

Les petits ont également eu le plaisir de découvrir les outils des policiers scientifiques. Empreintes, poudre révélatrice et cavaliers pour numérotter les indices d'une scène de crime n'ont plus de secret pour eux !

## ZOOM SUR LA RENTRÉE DES CLASSES 2020-2021

**Parents, à vos agendas ! La première année en classe de maternelle, tout comme en CP, est une étape majeure dans la vie de l'enfant ! Comme à l'accoutumée, l'inscription s'effectue en deux temps.**

**D**ans un premier temps, le passage en Mairie est obligatoire pour la remise du certificat d'inscription, aux dates et horaires suivants, en vous munissant du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- **Groupe scolaire H. Barbusse** : mardi 03/03 et mercredi 04/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle L. Michel et élémentaire J. Jaurès** : jeudi 05/03 et mardi 10/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle P. Langevin et élémentaire D. Diderot** : mercredi 11/03 et jeudi 12/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle A. France et élémentaire Joliot-Curie** : mardi 17/03 et mercredi 18/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **Maternelle E. Zola et élémentaire L. Pasteur** : mardi 24/03 et mercredi 25/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

**Deuxième partie : rendez-vous directement à l'école,** aux dates et horaires suivants, en vous munissant des photocopies du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription préalablement délivrée par la Mairie. Pour une rentrée en maternelle, la présence de l'enfant est recommandée.

- **A. France** : mardi 31/03, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **P. Langevin** : lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **E. Zola** : lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **Maternelle H. Barbusse** : lundi 30/03, de 13h30 à 16h et mardi 31/03, de 8h30 à 11h30.
- **L. Michel** : vendredi 03/04, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h.
- **J. Jaurès** : lundi 30/03, de 13h30 à 16h et mardi 31/03, de 8h30 à 11h00.
- **Joliot-Curie** : lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et mardi 31/03, de 13h30 à 16h.
- **D. Diderot** : lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et lundi 06/04 de 13h30 à 16h.
- **Elémentaire H. Barbusse** : lundi 30/03, de 8h30 à 11h et mardi 31/03, de 13h30 à 16h.
- **L. Pasteur** : vendredi 03/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

*Note : les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 20 mars 2020. La commission est prévue le 15 mai 2019 à 17h. Le service des Affaires Scolaires se tient à votre entière disposition au 03.21.79.42.79.*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 – VOTE PAR PROCURATION

Les élections des conseillers municipaux et communautaires se tiendront les dimanches 15 et 22 mars. Si vous êtes absent le jour du vote, vous avez la possibilité de voter par procuration gratuitement, en choisissant un mandataire. Explications.

Afin de voter par procuration, vous devez au préalable être inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence.

Ensuite, vous pouvez préparer votre demande de procuration en ligne, en utilisant le formulaire Cerfa disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675> (document également disponible en Mairie). Une fois complété, ce formulaire doit être imprimé sur deux feuilles. Attention, certaines mentions doivent être remplies devant les autorités habilitées. Le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso.

L'établissement définitif de la procuration s'effectuera ensuite dans un tribunal d'instance ou dans n'importe quelle brigade de gendarmerie ou commissariat de Police du territoire national. Après avoir justifié de votre identité en présentant une pièce d'identité, vous remplirez de façon manuscrite les mentions du formulaire et signerez le formulaire de vote par procuration. Un agent habilité complètera la procédure et un récépissé vous sera remis en mains propres.

Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune dans laquelle vous votez. Afin de tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en Mairie, nous vous recommandons d'établir votre procuration le plus rapidement possible.

*Rappel : l'inscription sur les listes électorales de votre commune est possible jusqu'au vendredi 07 février 2020.*

## DIS MAMAN, C'EST QUOI LES ÉLECTIONS ?



Les élections municipales approchent à grands pas et vos petits ont certainement déjà manifesté de la curiosité. «C'est quoi un maire ? Un conseiller municipal ? Tu vas faire quoi derrière le rideau ? ...».

Si vous êtes à court de mots, emmenez-les à l'exposition dédiée aux élections municipales et présentée en mairie de Harnes du 3 au 8 février, puis à la Médiathèque du 17 au 29 février. En 9 panneaux, vos petits apprendront tout sur tout sur l'élection des conseillers municipaux, du maire, leurs rôles... et donc leur importance ! De quoi impressionner la maîtresse !

*Exposition «Bientôt les élections municipales», à l'initiative des PIJ de Wingles, Harnes, Beuvry, Saint Pol sur Ternoise, Avion, Courrières, Vendin-Le-Vieil & du PIJ de la Mission locale de l'Artois.*

## RÉGLEZ VOS FRAIS EN CARTE BANCAIRE !

La mairie de Harnes s'est équipée de terminaux bancaires. Vous avez ainsi la possibilité de payer vos frais de restauration, la garderie, la piscine... en carte bancaire.

Vous pouviez déjà payer en ligne sur le site web de la mairie. Depuis environ un an, votre mairie a doté différents services de terminaux bancaires. Vous pouvez désormais régler en CB les frais d'inscription liés à la cantine, à la garderie, aux centres de loisirs mais aussi ceux de l'Etat Civil, du Centre Jacques Prévert et de la piscine municipale. Pour rappel, vous avez également la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique.

### ETAT CIVIL

**Naissances :** Maëlys DELATTRE, née le 5 décembre - Solhan FRANCOIL, né le 12 décembre - Eléonore ETCHEVERRIA, née le 12 décembre - Maël SALÉ, né le 23 décembre - Elise STENTELAIRE, née le 22 décembre - Manon MARTINOT, née le 28 décembre - Mathys LELONG LEROY, né le 30 décembre - Mahdi PAMART, né le 2 janvier 2020 - Miyez JENDAR, né le 7 janvier - Clara HIEN, née le 9 janvier - Maëlyne KOWALSKI LANNOY, née le 10 janvier - Aurore CHADAINE, née le 10 janvier - Ilan LEGRU, né le 14 janvier.

**Décès :** Adèle MALINOWSKI veuve de Henryk POLORSKI, 94 ans - Michel CLEMENT, 64 ans - Francis GUIBON, 86 ans - Josiane FRAGO veuve de André TANTART, 96 ans - Roger DEWASMES, 82 ans - Jean-Paul DRUELLE, 75 ans - Annick DERMINGHEM épouse de Alain CUVILLIER, 58 ans - Emmanuel HAY, 52 ans - Daniel MUCKEL, 64 ans - Danielle KOCHANSKI veuve de Richard KUREK, 74 ans - Irène CZAPLA veuve de François TACIAK, 92 ans - Georgette DUHAMEL veuve de Elie BOYARD, 92 ans - Gilbert PRZETULSKI, 85 ans - Louise DEGAND veuve de Lucien BOULET, 92 ans - Jean-Marie TESTELIN, 73 ans - Gisèle DUHEM, 89 ans - Véronique BECQUET, 59 ans - Jules ROCHE, 87 ans.

### PERMANENCES DE L'AGENCE SIA HABITAT

Le bailleur social SIA Habitat tiendra une permanence les 14 février 2020 et 10 avril 2020, de 9h à 10h45 résidence Jura, rue de Verdun.

Une permanence est également prévue les 14 février 2020 et 10 avril 2020 de 11h00 à 12h00 à l'immeuble Perce Neige, rue des Platanes.

### CAMPAGNE DE DERATISATION

La société STAEL procédera à une distribution gratuite de produits de dératisation, les 11 et 12 mars 2020.

Ces produits sont à placer hors de portée des enfants et animaux domestiques.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, un vétérinaire ou le centre antipoison de Lille au 0800 59 59 59.

### PERMANENCES DES ÉLUS

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante :

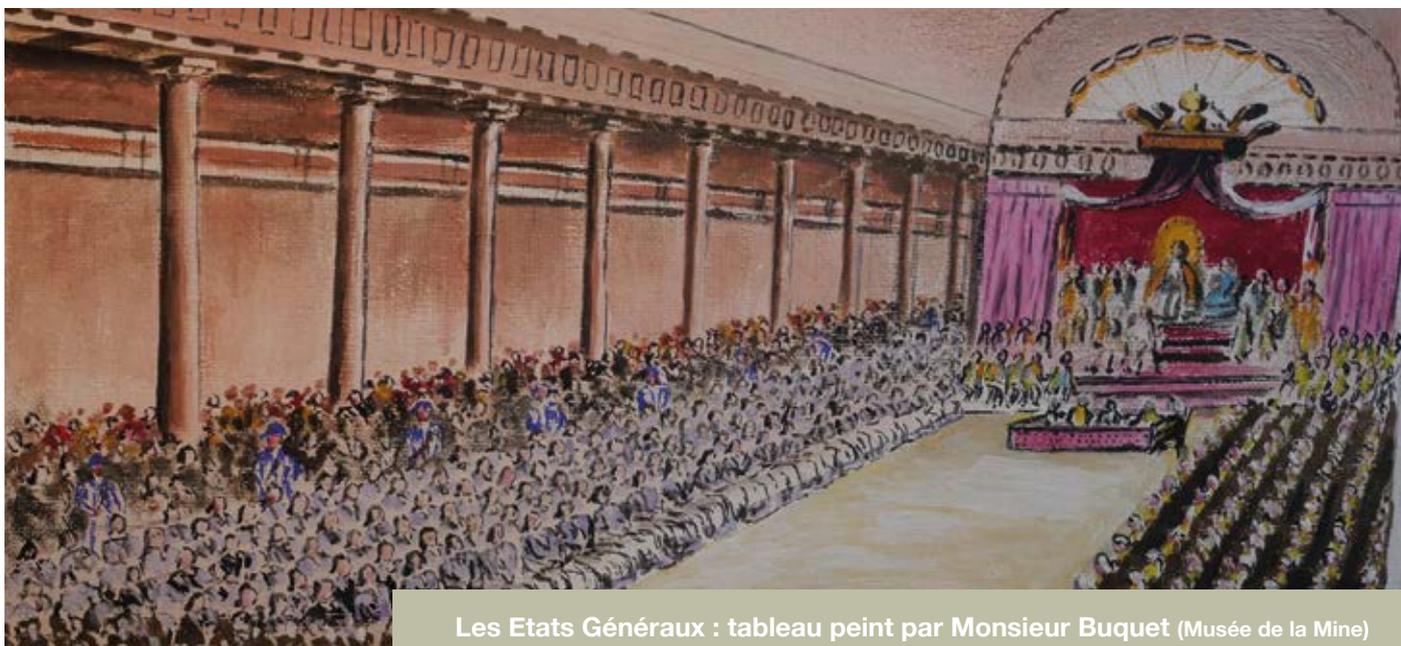
<https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

### CONCILIATRICE DE JUSTICE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, un conciliateur de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.**

Pour prendre rdv, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

## 1789, FIN DE L'ABSOLUTISME



Les Etats Généraux : tableau peint par Monsieur Buquet (Musée de la Mine)

**A la veille de la Révolution Française, notre région rencontre une suite de difficultés semblables à celles existant dans d'autres provinces du Royaume. De graves maladies infectieuses déciment les troupeaux tandis que les récoltes de 1787 et 1788 sont mauvaises, déclenchant une pénurie alimentaire.**

**D**ans ce contexte, le marasme financier du Royaume prend une résonance particulière. C'est pourquoi le 24 janvier 1789, le roi Louis XVI inquiet aussi du climat de rébellion populaire, convoque les Etats Généraux en assemblée extraordinaire. Il pense que cette réunion permettra de lever ainsi de nouveaux impôts comme par le passé.

En mars 1789, tous les Français âgés d'au moins 25 ans sont invités à se réunir pour désigner leurs délégués qui iront porter les réclamations des habitants. Ceux-ci sont aussi chargés de nommer les députés aux Etats Généraux pour les défendre. En ce début de printemps 1789, seront rédigés plus de 50 000 cahiers de plaintes et de doléances et, parmi ceux-ci, celui de la communauté de Harnes.

Dans le cahier harnésien sont formulées des revendications fortes dans les 33 articles qui le composent. A la lecture, un grand thème se dégage, c'est celui des institutions existantes : le désarroi des populations est souligné face à une organisation judiciaire compliquée, lente et souvent injuste.

La fiscalité, système despotique, est aussi remise en cause. Il est demandé d'abolir les droits seigneuriaux, d'appliquer une quotité uniforme de la dîme. L'oppression exercée par l'abbaye Saint Pierre de Gand est dénoncée. En effet, depuis

l'an 963, après le don de la province au comte des Flandres, la ville est sous la dépendance de cette abbaye et l'est restée malgré son rattachement à la Couronne de France en 1180.

Ce contenu est donc particulièrement dense et acerbé à l'égard du haut clergé et des nobliaux qui n'hésitent pas à s'emparer de terres agricoles ne leur appartenant pas.

Ouverte le 5 mai 1789, à Versailles, en présence du roi, la session des Etats Généraux regroupe près de 1200 députés élus des trois ordres. Mais cela ne se passe pas comme prévu... Le 17 juin, les députés du Tiers état s'autoproclament « Assemblée Nationale ».

Le 20 juin, trois cents députés se réunissent dans une autre salle, celle du jeu de Paume, jurant de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Ils sont rejoints le 22 juin par 150 députés du clergé.

Le lendemain, lors de la séance royale du 23 juin, Louis XVI exige la dispersion des députés qui restent sur place, poursuivant leurs travaux...

En octobre, l'Assemblée deviendra constituante ce qu'acceptera, bon gré mal gré, le roi reconnaissant les articles de la Constitution précédés de la Déclaration des Droits de l'homme.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Nationale votera une loi « nationalisant » les biens religieux. Les terres et la cense de Harnes, propriétés de l'abbaye de Gand, seront alors saisies puis vendues quelques années plus tard : s'achèvera ainsi la double domination subie par les habitants de notre commune...

# Concert irlandais

Celtic Heritage et Benne & Cormac Band

Musique



Concert

VENDREDI 20 MARS 2020 | 20H30

CENTRE CULTUREL JACQUES PRÉVERT  
36 RUE DE MONTCEAU-LES-MINES À HARNES

AMBIANCE IRLANDAISE ASSURÉE !

Tarifs : 8.25€ / 5.15€ / 3.10€

> **Préventes** : Les jeudis matin ou sur RDV  
au Centre Culturel J. Prévert

> **Infos** : 03.21.76.21.09



**16 BABY GYM**  
Espérance Gym  
De 14h à 17h, au complexe Bigotte  
Ouvert à tous les enfants de 2 à 5 ans  
Tarif : 5€ par enfant / 3€ par enfant licencié  
Renseignement après 18h : 06.86.78.84.49  
Inscriptions jusqu'au 12 février

**22 COUSCOUS OU CHOUCROUTE**  
Association «Bout Chou»  
Salle des fêtes, à partir de 19h  
Tarifs : 28€ adultes, 13€ 10 à 16 ans  
Inscriptions jusqu'au 15 février auprès de  
Béatrice Bouirik au 06.73.55.21.72

**WATER POLO N1**  
SNH/Racing Club de France  
Piscine Marius Leclercq, à 20h

**23 REPAS DANSANT**  
Avec l'Orchestre Héléniak  
Fiest'Harnes  
Salle Kraska, à partir de 12h  
Tarif : 34€. Inscriptions à la salle des fêtes le  
14 février, de 17h à 18h  
Infos : 06.52.32.73.92 - 06.72.07.26.21  
06.29.87.53.50 après 19h

**28 CARNAVAL INTERQUARTIERS**  
Salle Kraska, de 14h à 17h  
Au programme : ateliers créatifs, grimage,  
activités ludiques, jeux anciens, structures  
gonflables, démonstration de majorette, goûter  
Entrée gratuite. Déguisement des enfants souhaité  
Inscription à la MIC jusqu'au 21 février  
Infos : 03.21.67.43.10  
Il est demandé d'apporter une boîte de denrées  
alimentaires non périssables, qui sera remise à  
l'épicerie solidaire Pacte 62.

**29 REPAS DANSANT**  
Espérance Gym  
Salle Kraska, à partir de 19h  
Menus sur le site de la ville  
Animations et tombola  
Infos et inscriptions jusqu'au 20 février au  
06.25.48.0710 (après 20h)

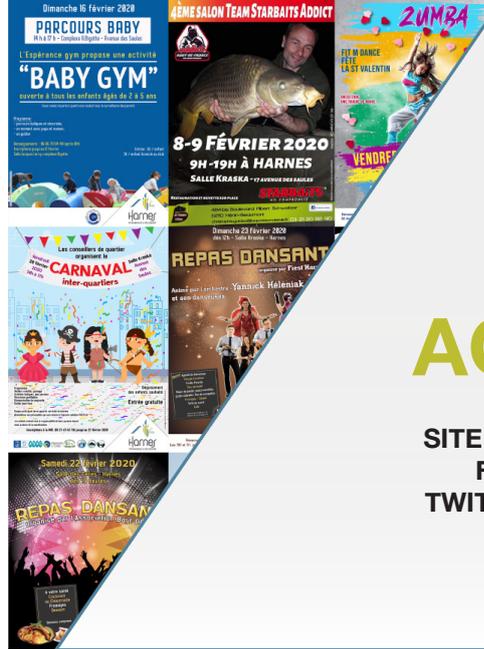
## MARS

**1 FOOTBALL D4**  
UASH 2/Meurchin 2  
Stade Bouthemey, à 15h

**7 HANDBALL N1**  
HHBC/CJF Fleury Loiret  
Complexe Bigotte, à 20h45

**8 FOOTBALL D1**  
UASH/Billy Berclau  
Stade Bouthemey, à 15h

**14 CARNAVAL**  
Association «Bout'chou»  
Salle des fêtes. Ouverture des portes à 14h30  
et spectacle à 15h30. Entrée 2€



# AGENDA

SITE : [www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)  
FACEBOOK : Harnes  
TWITTER : VilleDeHarnes

## FÉVRIER

**8 WATER POLO N1**  
SNH/Taverny S.N. 95  
Piscine Marius Leclercq, à 20h

**HANDBALL N1**  
HHBC/Lomme Lille Métropole  
Complexe Bigotte, à 20h45

**VOLLEY MASCULIN ÉLITE**  
HVB/C.N.V.B.  
Salle Maréchal, à 19h

**8 et 9 SALON DE LA CARPE**  
Team Ch'ti Carpiste  
De 9h à 19h  
Salle Kraska  
Buvette, restauration sur place  
Infos : Sébastien Szczepanski : 06.51.23.12.66

**9 FOOTBALL D4**  
UASH 2/Courrières  
Stade Bouthemey, à 15h

**14 ZUMBA**  
Fit M Dance fête la St Valentin  
Salle Kraska, de 20h à 22h  
Tarifs : 4€/Adultes, 2€/Enfants  
Infos : 06.64.24.39.34

**15 VOLLEY MASCULIN ÉLITE**  
HVB/Avignon  
Salle Maréchal, à 20h  
**HANDBALL N1**  
HHBC/Etoile Sportive Colombienne  
Complexe Bigotte, à 20h45

**16 FOOTBALL D4**  
UASH 2/Dourges  
Stade Bouthemey, à 13h15

**FOOTBALL D1**  
UASH/Biache 2  
Stade Bouthemey, à 15h



Du 05/02 au 11/02

### BAD BOYS FOR LIFE (2h04)

Des scènes peuvent choquer

Mercredi 05 - 15h  
Vendredi 07 - 18h  
Samedi 08 - 15h  
Samedi 08 - 21h  
Dimanche 09 - 18h  
Mardi 11 - 18h

### SCANDALE (1h49)

Mercredi 05 - 10h  
Vendredi 07 - 21h  
Samedi 08 - 18h  
Dimanche 09 - 15h  
Mardi 11 - 21h

Du 12/02 au 18/02

### PAT ET MAT EN HIVER (0h40)

Lundi 17 - 15h

### LA BATAILLE GEANTE DE BOULES DE NEIGE 2 (1h22)

Mercredi 12 - 10h  
Mercredi 12 - 15h  
Samedi 15 - 15h  
Samedi 15 - 18h  
Dimanche 16 - 15h  
Mardi 18 - 15h

### 1917 (1h59)

Des scènes peuvent choquer

Mercredi 12 - 18h  
Samedi 15 - 21h  
Dimanche 16 - 18h  
Mardi 18 - 18h  
Mardi 18 - 21h

Du 19/02 au 25/02

### SONIC LE FILM (1h30)

Mercredi 19 - 10h  
Mercredi 19 - 15h  
Vendredi 21 - 15h  
Vendredi 21 - 21h  
Samedi 22 - 18h  
Dimanche 23 - 15h  
Mardi 25 - 18h

### DUCOBU 3 (1h32)

Mercredi 19 - 18h  
Vendredi 21 - 18h  
Samedi 22 - 21h  
Dimanche 23 - 18h  
Mardi 25 - 15h  
Mardi 25 - 21h

### TOUCHEZ PAS AU GRISBI (1h34)

Samedi 22 - 15h

Du 26/02 au 03/03

### SAMSAN (1h18)

Mercredi 26 - 10h  
Vendredi 28 - 15h  
Samedi 29 - 15h  
Dimanche 01 - 15h  
Mardi 03 - 18h

### BALAYA (1h25)

Mercredi 26 - 15h  
Vendredi 28 - 18h  
Samedi 29 - 18h  
Dimanche 01 - 18h

### LE LION (1h35)

Mercredi 26 - 18h  
Vendredi 28 - 21h  
Samedi 29 - 21h  
Mardi 03 - 21h

#### Tarifs :

Plein tarif : 5€ - Tarif réduit\* : 4€  
Mercredi, ciné vacances : 3,30€  
Groupe (à partir de 8) : 2,70€  
Participation de 1€ pour le Ciné-Gôûter

#### Notes :

\* - 18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, AAH, Pass' Culture, adhérents Amicale des Communaux de Harnes  
\*\* Pièce d'identité obligatoire

Prévenez les jeudis matin ou autres jours sur rendez-vous

